

**AGIR POUR L'EMPLOI**

Dans un territoire marqué par une augmentation importante du chômage (+ 10 % en un an), les Clauses Emploi dans les marchés publics constituent une opportunité significative pour conserver ou améliorer ses compétences. Le Préfet de la Savoie encourage aussi les collectivités locales qui souhaitent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à passer un marché public comportant une Clause Emploi. Dans le même esprit, le Comité stratégique territorial Emploi Formation que je co-préside avec Noëlle Aznar Molliex, élue de la Région Rhône-Alpes, a initié dès 2011 une démarche d'information et d'accompagnement des collectivités territoriales : si vous souhaitez bénéficier de cette aide, nous vous invitons à vous rapprocher du Comité de Bassin d'Emploi et de l'Unité territoriale Savoie de la DIRECCTE qui mettent toutes leurs compétences à votre disposition.

Bonne lecture.

Elisabeth Castellotti,  
Sous-Préfète d'Albertville

### ■ UN MARCHÉ PUBLIC D'ENVERGURE A VENIR ? FAITES LE NOUS SAVOIR !

Nous pourrions intervenir pour rappeler les possibilités du Code des Marchés Publics en matière de Clauses Emploi.

### ■ ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

3 acheteurs publics du bassin ont bénéficié d'une journée de formation et de conseils juridiques animée par Nadine Bazoge (Cap3si) en juin dernier. Certains de ces marchés ont déjà été publiés (cf. ci-contre).

### ■ NOUVEAUX FINANCEURS !



Depuis le mois de juin 2013, le Comité de Bassin d'Emploi bénéficie du soutien de « l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise », du Conseil Général de la Savoie et de la Région Rhône Alpes pour favoriser les Clauses Emploi sur la Tarentaise.

**Laurent BATTIER**

Comité de Bassin d'Emploi de l'arrondissement d'Albertville  
45 av. Jean Jaurès – 73200 ALBERTVILLE

Tél: 04 79 32 89 25

[contact@cbe-savoie.com](mailto:contact@cbe-savoie.com)

### A VENIR

- Le 28 mai, un atelier « Mettre en œuvre une démarche Clause Emploi dans les marchés publics ». Si vous êtes intéressés, contactez nous !
- Un guide expliquant les Clauses Emploi sur le territoire.

### ■ « LES CLAUSES EMPLOI, POURQUOI ? COMMENT ?

Le Comité de Bassin d'Emploi, en partenariat avec l'UT 73 de la DIRECCTE a organisé une rencontre



Elus et techniciens présents à Moûtiers

d'information et d'échanges sur le thème « Les Clauses Emploi, Pourquoi ? Comment ? » le 24 octobre dernier à Moûtiers à destination d'élus et techniciens en charge des marchés publics. 19 élus et techniciens ont été accueillis par Hervé Gaymard, Président du Conseil Général. L'objectif de cette rencontre, animée par Nadine Bazoge (Cap3si), était de renforcer la démarche pour favoriser l'insertion de « Clauses Emploi » dans les commandes publiques (articles 14, 30, 53 du Code des Marchés Publics).

### ■ NOUVEAU MARCHÉ CLAUSE !

La « Communauté de Communes Val Vanoise » a souhaité s'engager dans une démarche visant à promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Un lot du marché concernant l'exploitation des déchetteries intègre une Clause Emploi. 10% des heures de gardiennage et d'entretien doit être réservé à ce public. Cela devrait représenter environ 383 heures d'insertion par an soit plus de 1 500 heures sur 4 ans (durée du marché).



### ■ LES ACTIONS POUR 2015

- Suivi de nouveaux marchés publics avec Clauses Emploi
- Création d'un guide expliquant les Clauses Emploi
- Organisation d'un atelier « Mettre en œuvre une démarche Clause Emploi dans les marchés publics »

**Ghislaine CHEDAL ANGLAY**

UT Savoie de la DIRECCTE  
12 rue Claude Genoux – 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 02 36 - Fax : 04.79.10.02.40  
[ghislaine.chedal-anglay@direccte.gouv.fr](mailto:ghislaine.chedal-anglay@direccte.gouv.fr)

